



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 113-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.164

Déposée le : 01.06.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC) (porte-parole)
Josi (Wimmis, UDC)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption et classement**

Réserve de masques d'hygiène pour le personnel de la santé et recommandation du port du masque dans les transports publics (y c. téléphériques) en cas de seconde vague du coronavirus

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Veiller à ce que des stocks suffisants de masques d'hygiène soient constitués pour garantir une bonne protection du personnel de santé dans les meilleurs délais.
2. En cas de seconde vague du coronavirus, recommander sans attendre le port de masque dans les transports publics pour garantir la poursuite de l'exploitation (en particulier dans le cas des remon-tées mécaniques).

Développement :

Dans l'éventualité d'une seconde vague du coronavirus, il est nécessaire de prendre les devants en met-tant en œuvre des mesures de prévention qui permettront au personnel soignant de travailler en toute sécurité. L'utilisation des transports publics dans leur ensemble (y compris les téléphériques) doit être réglementée de manière à ce que l'exploitation du réseau puisse se poursuivre. Il s'agit d'une mesure importante pour que les pendulaires, la population et les touristes aient la garantie de pouvoir se dépla-cer en toute sécurité en transport public et que l'économie n'ait plus à subir une mise à l'arrêt aussi mas-sive.

Motivation de l'urgence : Le canton de Berne doit envisager le pire et être prêt à affronter une seconde vague.

Destinataires
– Grand Conseil